



Association de défense de l'environnement

COLLECTIF POUR L'ANNULATION DES POLLUTIONS URBAINES ET INDUSTRIELLES

Le CAPUI est une association de défense de l'environnement qui regroupe les habitants des communes du Val d'Oise et des Yvelines, riveraines de la station d'épuration d'Achères dite « Seine Aval ».

BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2022

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, pour vous informer de la vie de l'association et des démarches et actions entreprises par le collectif.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles. Pour l'exercer, adressez-vous à l'association.

COTISATION ADHERENT : 10€ / AN

DONS : à discrétion

- Par CB - (vivement recommandé)
Allez sur le site du CAPUI <https://www.capui.org/> puis cliquez sur Agir avec nous / Adhérer au Capui / Bulletin d'adhésion en ligne
Vous serez en lien avec le site helloasso pour le règlement de la cotisation
<https://www.helloasso.com/associations/capui/adhesions/adhesion-annuelle-au-capui>

Précisez vos nom, prénom, adresse, portable et mail

AGIR AVEC NOUS

Bulletin d'adhésion en ligne



- Par virement RIB : FR76 1820 6004 1858 4187 9900 146 AGRIFRPP882
En précisant vos nom, prénom, adresse, portable et mail

- Par chèque à l'ordre du CAPUI
à l'adresse suivante : 42 bis rue de Gaillon 95 220 HERBLAY sur SEINE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Portable : _____

Pour alerte ou info par sms

CAPUI

42 bis rue de Gaillon, 95220 Herblay sur Seine

Contact@capui.org www.capui.org